



## **Le kiwi français sauvé de justesse d'une maladie émergente. Le Collectif "Sauvons les fruits et légumes" se félicite de cette décision.**

**Les autorités viennent d'autoriser les producteurs à utiliser une solution phytosanitaire biologique. Objectif : lutter contre une bactérie qui faisait des ravages dans la production française.**

Selon le collectif "Sauvons les fruits et légumes", la culture de kiwi en France est clairement menacée par une nouvelle maladie émergente. L'ennemi : le *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae*, une bactérie qui s'est installée depuis 2010 dans les vergers du sud-ouest. Elle provoque un « chancre » qui déclenche un dépérissement de l'arbre. Les dégâts apparaissent progressivement : en quelques années, des parcelles peuvent être ravagées à 100 %. Les professionnels considèrent qu'environ 6 % du verger français de kiwis est aujourd'hui atteint, soit 250 ha. Pour l'instant, moins de 10 hectares ont été coupés ou recepés.

### **Action préventive**

Il y avait urgence. La profession et les pouvoirs publics cherchaient depuis longtemps à endiguer le phénomène. La DGAL(1) avait mis en place un plan de surveillance. Dans le même temps, les organismes techniques (CTIFL) mobilisaient leurs réseaux d'expérimentation pour mettre en œuvre un dispositif de prévention et de lutte .

De manière habituelle, les arboriculteurs agissent en préventif dans les vergers contaminés. Ils pouvaient déjà utiliser une application à base de cuivre. Ils peuvent désormais la compléter avec une solution biologique à base de *Bacillus subtilis*, utilisée notamment pour la vigne (Autorisation de Mise sur le Marché - AMM de 120 jours le 5 mai 2011). Cette bactérie naturelle du sol autorisée au niveau européen (2) permet de lutter contre de nombreux pathogènes fongiques et bactériens. 4500 hectares de vergers, 1500 producteurs (dont 350 produisant sous signe officiel de qualité IGP-Label Rouge) et 100 millions d'euros de chiffres d'affaires par an étaient jusqu'à maintenant menacés par cette nouvelle maladie.

D'autres mesures ont déjà été prises : éradication des arbres atteints pour éviter la transmission, désinfection des outils utilisés pour la taille des arbres et maîtrise de l'irrigation.

« Des associations environnementalistes se sont récemment élevées contre le principe de dérogation ou l'homologation temporaire de produits phytopharmaceutiques », rappelle le Collectif Sauvons les fruits et légumes de France. « Le Collectif a protesté contre cette attitude qui vise à affoler la population et les consommateurs. Aujourd'hui, une maladie émergente menace la culture du kiwi en France. Il était temps de faire preuve de pragmatisme et de bon sens pour sauver une production locale. »

### ***A propos du Collectif "Sauvons les fruits et légumes"***

*Né en novembre 2007, le Collectif sauve les fruits et légumes de France constitue un mouvement de citoyens. Il vise à sortir les producteurs de l'impasse réglementaire dans laquelle ils se trouvent. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles qui, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier ; il ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence l'organisation traditionnelle de la profession ; il n'a pour but que de la compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité. Toutes les cultures de fruits et légumes y sont représentées. Il obtient le soutien de scientifiques, de médecins, mais également de chefs cuisiniers, etc. Il est soutenu par des élus (maires, conseillers généraux et régionaux, députés et sénateurs).*

(1) Direction générale de l'alimentation

(2) Elle est inscrite depuis 2007 à l'annexe I du règlement européen

*Mis en ligne le 10/05/2011.*